

sache, la responsabilité de défendre ce qu'on appelle ici le secteur nord-américain de l'OTAN.

Je suis sûr qu'on songe ici à l'ensemble du front de l'OTAN qui s'étend sur 8,000 milles, de la Turquie orientale à l'Alaska. Il y a 4,000 milles de la Turquie orientale à notre propre littoral, et 4,000 milles à partir de notre côte Est au travers du continent.

Je me suis toujours étonné de ce que les Canadiens n'aient pas insisté pour que l'OTAN se porte à la défense de notre moitié de ce secteur. Nos voisins du Sud s'y opposeront sans doute, mais si l'on peut parler de défense commune pour la moitié du front de l'OTAN, on doit pouvoir parler au même titre de l'engagement de l'OTAN, en tant que tel, pour la défense de notre moitié.

Je veux dire par là qu'en guise de geste international, d'acte dicté par le bon sens international, nous pourrions bien nous déclarer d'accord pour que le commandement suprême de l'OTAN assume des responsabilités pour la défense terrestre, de telle sorte que nous aurions ici, au Canada, des contingents des autres membres de l'OTAN, des autres pays européens et de la Turquie qui prendraient effectivement part à la défense de cette moitié des lignes avancées de l'OTAN. A mon sens, cela constituerait un corollaire assez important des autres déclarations contenues dans ce rapport au sujet des garanties et de l'efficacité de la crédibilité internationale qu'inspirent ces garanties.

Je suis ravi de noter cette reconnaissance du fait que «le secteur nord-américain de l'OTAN» est nôtre, car, de ce côté-ci assurément, ce secteur semblait être considéré comme quelque chose de tout à fait à part. Pour ce qui est de l'OTAN, nous sommes enclins à situer nos responsabilités de «l'autre côté». C'est peut-être là un pli pris à la suite de l'expérience faite au cours de deux guerres mondiales. Je suis de ceux qui sont convaincus qu'il serait temps que nous commencions à concevoir la responsabilité de la défense des pays alliés au sein de l'OTAN comme une responsabilité globale, et non seulement comme une responsabilité impliquant simplement un certain front en Europe.

A la page 7 du rapport, il est fait mention du conseil européen de sécurité. Je mettrai un point d'interrogation en regard de cette déclaration, car elle pourrait ne pas correspondre aux faits tels que je les vois.

Il y a aussi la déclaration suivante:

Les deux délégations s'accordent pour reconnaître l'importance de la participation des États-Unis et du Canada à toute conférence éventuelle sur la sécurité de

[L'honorable M. Grosart.]

l'Europe. Ils ajoutent qu'une telle conférence devrait avoir un caractère continu, car la solution de nombreux problèmes de caractère particulier entraînera de longues négociations.

L'expression «les deux délégations» s'applique, j'imagine, aux deux parties à ces réunions particulières. Il serait intéressant d'entendre les commentaires d'un de nos collègues qui y assistait pour savoir si les États-Unis ont accepté cette responsabilité ou si, comme je l'entends, les États-Unis considèrent essentielle leur pleine participation à toute conférence européenne de ce genre sur la sécurité de l'Europe. Mon impression c'est que notre propre gouvernement a reconnu ce principe et s'est engagé en conséquence.

L'honorable M. O'Leary: Je tiens à dire à mon honorable ami que j'ai participé aux entretiens où les délégués américains ont dit vouloir participer à cette conférence tout en croyant sage de ne pas fixer une date hâtive, étant donné qu'il y a beaucoup de travail préliminaire à abattre avant les réunions. Nous avons plus qu'eux insisté sur la nécessité de la conférence. Ils sont d'accord, mais ils sont moins enthousiastes, pour ainsi dire, quant à une participation à la conférence, attendant d'être mieux renseignés à ce sujet.

Les Américains ne se sont pas toujours entendus entre eux. Ils n'étaient pas d'accord au sujet de l'OTAN. Ce rapport, je dois ajouter, n'est pas aussi clair qu'il devrait l'être.

Nous n'étions pas tous d'accord. Je n'étais pas d'accord avec mes collègues au sujet de l'OTAN. De fait, j'ai fait la première déclaration au sujet de l'OTAN et j'ai dit que la seule chose que j'avais à reprocher à notre politique était de ne pas être assez poussée, et certains Américains l'ont reconnu. Ne croyez pas que des gens comme Mike Mansfield soient enthousiastes au sujet de l'accroissement des forces de l'OTAN. Il n'a pas trop critiqué notre attitude à propos de l'OTAN. Ces gens ne nous présentent pas des politiques bien déterminées et concises en nous disant: «Nous représentons la politique américaine.» Nous effleurons simplement les questions de politique et c'est tout ce que nous sommes censés faire. En outre, il a été entendu dès le début qu'aucun nom ne serait mentionné et que le texte d'aucun discours ne serait publié; autrement cette conférence ne pourrait avoir lieu.

L'honorable M. Grosart: Je remercie mon voisin de pupitre (l'honorable M. O'Leary) de son intervention. Inutile d'ajouter ce que c'est exactement ce que je demandais—que peut-être que nous devrions obtenir une explication au sujet de la relation qui existe entre la teneur du rapport et ce qui s'est passé. Il me semble qu'un débat de ce genre devrait se